L'Incident de la Chambre

Paris 28 février — L'auteur de l'incident des brochures, que nous relatons dans le compte-rendu de la Chambre, est un nommé Pierre Veuriot, né à Verrigny-sur-l'Ognon, canton de Pontarlier, (Côte-d'Or), le 18 juin 1843, domicilié actuellement à Paris, rue Valette, 3.

Dans l'interrogatoire qu'il a subi à la questure, il a déclaré qu'aucune suite favorable n'ayant été donnée aux diverses pétitions qu'il avait adressées déjà à la Chambre le 29 décembre 1898, le 2 février 1899 et le 7 novembre 1901 il s'était décidé à user de ce moyen pour attirer sur son cas l'attention de la Chambre.

Veuriot, après une sévère admonestation des *questeurs*, a été reconduit à la porte du Palais-Bourbon.

ROUBAIX

Coopérative « La Paix »

73, 75, 76, 78, boulevard de Belfort, Roubaix

La plus importante coopérative de la région du Nord.

BOULANGERIE, CHARBONS, EPICERIES, COUTELLERIE, QUINCAILLERIE, etc.

Marchandises de première qualité
Panification soignée

La seule coopérative de Roubaix qui distribue gratuitement des secours à ses coopérateurs malades, blessés, en chômage ou en grève.

CINQ MILLE PAINS distribués gratuitement en une seule année.

Importants bénéfices partagés tous les six

La Santé publique

Une mesure à prendre

Au sujet des voitures de place, un de nos lecteurs nous signale ceci :

Assez fréquemment, des personnes atteintes de maladies contagieuses, — des varioleux, par exemple, en ces temps derniers — sont transportés en fiacre de leur domicile à l'Hôtel-Dieu.

Et lorsque les fiacres ont déchargé ces dangereux voyageurs à l'hôpital, ils reviennent de suite prendre place à la station, où vous avez le loisir de les louer.

Il serait d'une prudence élémentaire, de prendre certaines précautions dans ces cas. Cela se fait partout — partout, sauf à Roubaix.

Les voitures ayant transporté des malades contagieux, *infectées par cela même*, ne devraient pas pouvoir être remises en trafic, avant d'avoir été désinfectées.

Importantes Arrestations

Descente du Parquet à Roubaix

Ainsi que nous le faisions prévoir, hier, M. Delalé, juge d'instruction à Lille, accompagné de M. Basloen, son greffier, est descendu, hier après-midi, à 1 h. 53, à Roubaix.

M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, attendait le magistrat sur le quai de la Gare, et le conduisit au poste de la rue Saint-Vincent-de-Paul, où l'inculpé Duquesnoy avait été amené.

L'INTERROGATOIRE DU RECELEUR

L'interrogatoire de Duquesnoy dura de 2 heures à 3 heures et demie ; l'inculpé déclara qu'il avait acheté des marchandises aux frères Comble, sans factures, ni reçus ; il ajouta qu'il avait été mis en relation avec ces individus par son frère Edmond Duquesnoy, marchand de sacs, rue du Tilleul, 131, à Tourcoing, et par son neveu, Edmond Duquesnoy, qui exerce la même profession et demeure également à Tourcoing, rue de l'Amidonnerie.

Ces derniers connaissaient Eugène Decroix, emballeur, complice des frères Comble, l'employé infidèle, — sous les verroux, — de M. Decarne, marchand de confections, rue des Buisses, à Lille.

Au cours de son interrogatoire, Duquesnoy a déclaré avoir acheté et reçu en dépôt, des marchandises de M. Lalliène, soldeur, demeurant rue de Lannoy, 21, à Roubaix, dont il avait été jadis l'employé. Il expliquait la disparition de certaines marchandises dont on connaissait l'existence chez lui, en disant que M. Lalliène les avait reprises depuis peu.

Il s'est défendu d'avoir agi comme receleur en connaissance de cause, et a affirmé qu'il était de bonne foi en traitant avec les frères Comble.

LES TEMOINS

M. Lalliène, mis en cause par Duquesnoy, s'est défendu de toute complicité tacite avec ce dernier ; il a déclaré avoir eu l'inculpé à son service, dans les déballages qu'il a entrepris rue des Longues-Haies, 145, rue d'Italie, rue de l'Hermitage, rue de l'Epeule, rue du Tilleul ; il lui a, dit-il, vendu pour 150 francs de marchandises environ, mais chez Duquesnoy, à l'heure actuelle, on ne saurait trouver dix francs de marchandises provenant de chez lui.

LES PERQUISITIONS

Après sa déposition, M. Lalliène, sous la conduite de M. Corflotti et du brigadier Deprez, s'est rendu à son domicile, rue de Lannoy, où une perquisition a été opérée, sans résultat.

Pendant ce temps, sur réquisition de M. Delalé, M. Proix, commissaire de police à Tourcoing, aidé du brigadier de la sûreté de Lille, M. Lamérand, perquisitionnait chez le père et le fils Duquesnoy à Tourcoing ; là encore, aucun résultat n'a été constaté.

Enfin, sur une indication donnée au cours de l'interrogatoire de la femme de l'inculpé, M. Lecomte, commissaire de police du 2e arrondissement, a fait une perquisition, sans résultat, chez M. Desmet, soldeur, rue des Arts, 179.

DEPOSITION DE Mme DUQUESNOY

Tandis que ces perquisitions diverses avaient lieu, M. Delalé s'était rendu au domicile d'Ernest Duquesnoy, 44, rue de Naples.

La maison fut fouillée de la cave au grenier et les marchandises qu'elle renfermait furent empilées dans le magasin du rez-de-chaussée et mises sous scellés.

Le magistrat a longuement interrogé Mme Hélène Hugues, 32 ans, femme de l'inculpé, mère de deux charmantes et malheureuses fillettes, Marthe et Hélène, âgées de 10 et 3 ans.

La femme de Duquesnoy a déclaré qu'après avoir été au service de soldeurs nommés Lamelin, Lambin et Lalliène, son mari s'était installé à son compte.

Elle a ajouté que n'ayant pu payer ses contributions, il y a trois mois, Duquesnoy s'était vu saisir par exploit d'huissier, et que la saisie avait été opérée sur 6.000 francs de marchandises déposées chez lui par M. Lalliène, mais reprises ensuite par ce dernier. En magasin, a-t-elle ajouté, il y a encore pour 6 ou 700 francs de marchandises appartenant à M. Lalliène, et d'autres achetées à M. Desmet, soldeur, rue des Arts.

Confrontée avec M. Lalliène, Mme Duquesnoy affirma ses dires, reprochant même à ce dernier de l'avoir battue et gravement brutalisée dans son domicile, ce qui n'a pas été contesté ; M. Lalliène a simplement objecté qu'il avait fait cela parce qu'il avait vu aux pieds des enfants de Duquesnoy, des bas volés à son déballage.

M. Lalliène a nié avoir des marchandises à lui, chez Duquesnoy. M. Delalé l'a prié de rester à sa disposition jusque mercredi prochain, jour où il compte revenir à Roubaix, et pour clore la discussion assez aigre qui s'était élevée entre lui et la femme de Duquesnoy, il a prié M. Lalliène de se retirer.

L'inculpé a renouvelé ensuite ses déclarations, en ajoutant qu'il n'avait rien à dire au sujet de M. Desmet, son fournisseur occasionnel, n'ayant eu que de très rares rapports avec lui.

Avant de partir pour Lille, il a demandé à embrasser ses enfants et a chargé sa femme de confier le soin de sa défense à Me Brackers d'Hugo : la scène était vraiment émouvante et la vue de ces pauvres innocentes victimes en larmes nous fendait le cœur.

Une foule énorme n'a cessé de stationner rue de Naples, commentant le récit si détaillé que nous avons publié de l'affaire.

Le Parquet a clos l'enquête vers 7 heures ; une nouvelle descente du magistrat aura lieu, vraisemblablement, mercredi après-midi, à 2 heures.

—o—

Commission départementale

La Commission départementale se réunira le mercredi 4 courant à deux heures et demie de l'après-midi, à la Préfecture du Nord.

Les dévaliseurs de la rue

Vendredi après-midi, vers 3 heures et demie, les agents de sûreté Soufflet et Delhaye, ayant vu un individu nommé Vansteenbrugge Charles âgé de 23 ans, tailleur d'habits, demeurant 37, rue Bayard, expulsé de France, bien connu comme voleur, descendre d'une voiture conduite par une femme d'un certain âge, rue Fabert, filèrent le véhicule qui s'arrêta au numéro 1 de la dite rue.

Après quelque temps, et aussitôt que Vansteenbrugge et un autre individu eurent déposé des ballots dans la voiture, cette dernière se remit en marche.

Sous le prétexte d'arrestation de Vansteenbrugge, comme expulsé, les agents grimpèrent dans la voiture qu'ils amenèrent au poste du 3e arrondissement. On constata que la voiture contenait un ballot de drap noir, et une pièce de tissu grenat, dont les possesseurs ne purent indiquer la provenance.

Vansteenbrugge et son complice, Amand-Aimé Desmet, âgé de 18 ans, teinturier, demeurant rue Bayard, ont été mis en état d'arrestation.

La maîtresse de Vansteenbrugge, Eléonore Boccart, chez laquelle se trouvaient les pièces de tissu volées, rue Fabert, 1, et qui avait poussé son amant à se rebeller contre les agents, et la femme qui conduisait la voiture, Marie Dumoulin, demeurant à Willems, ont été interrogées par M. Squivée, commissaire de police et maintenues en état d'arrestation, sous l'inculpation de recel et complicité.

Les pièces de tissu trouvées en leur possession ont été volées, jeudi soir, vers 11 heures, par Vansteenbrugge, sur le camion de M. Tiberghien, messager, pendant que ce camion stationnait à l'angle des rues Neuve et de Lille.

—o—

En vertu de mandats d'amener

Les nommés Julien Planck, âgé de 21 ans, peigneur, demeurant rue des Fleurs, 6 à Wattrelos, et Deruyck Edmond, âgé de 20 ans, peigneur, demeurant rue Royale à Wattrelos, contre lesquels mandats d'amener avaient été lancés par M. Davaine, juge d'instruction, comme inculpés de sac d'estaminet à Tourcoing, et qui s'étaient constitués prisonniers samedi matin au poste central de police, ont été écroués, hier après-midi à la maison d'arrêt de Lille.

—o—

Une affaire de mœurs

Nous avons annoncé que M. Delalé, juge d'instruction était descendu vendredi après-midi à Croix, pour une affaire de mœurs.

Le garde-champêtre Delefortrie, chargé de rechercher l'inculpé, en vertu d'un mandat d'amener délivré par M. Delalé, apprit que cet individu, Henri Blomme âgé de 40 ans, journalier, demeurant rue Chevreul à Croix, travaillait habituellement à Roubaix, les jours de marché.

Avec l'aide de l'agent de sûreté Chantraine ils se mirent à sa recherche et l'arrêtèrent au moment où il était occupé à démonter les échoppes des marchands, Grande-Place.

Blomme après avoir été écroué à la gendarmerie, a été aussitôt transféré à la maison d'arrêt de Lille.

—o—

Une malheureuse aubaine

Le fils de M. Alexandre Pluquet, demeurant à Toufflers, avait remis aux jeunes H. V., âgé de 15 ans et demi, et G. J.., 15 ans, qui demandaient l'aumône, un pardessus et plusieurs vieilles paires de chaussures.

Le pardessus contenait cinq billets de banque de cinquante francs et trois louis de 20 francs.

Arrivés à Roubaix, les deux gamins se sont partagé l'argent. Mme Pluquet qui s'était aperçue de l'erreur de son fils, s'était mise à la poursuite des deux mendiants. Elle les fit arrêter place Sainte-Elisabeth et constata qu'ils n'avaient dépensé que cinq francs. Mme Pluquet est rentrée en possession de son argent et les deux pauvres diables que la fortune inespérée avait tentés ont été mis en état d'arrestation.

—o—

Un voleur audacieux

Vendredi soir vers 8 heures et demie, pendant que M. Théophile Gysembergh, 29 ans, fabricant de gants rue de l'Alma, 70, se trouvait avec sa femme dans la cuisine de sa maison, un malfaiteur inconnu a entrouvert la porte du magasin et a soustrait de l'étalage un paquet renfermant une douzaine de paires de gants de femme, en peau rouge, valeur 30 francs.

—o—

COMPAGNIE DU GAZ DE ROUBAIX

SULFATE D'AMMONIAQUE
20/21 d'Azote

Prix 32 fr. 50 les cent kilos, par quantités d'au moins 1.000 kilos. S'adresser à l'usine à Gaz, rue de Tourcoing, 58, à Roubaix.

Informations et Communications diverses

CHEZ LES LAIQUES. — L'Association amicale de l'Institut Sévigné, donnera une fête aujourd'hui à 4 heures, dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville.

A L'HIPPODROME. — La Fête organisée par l'Académie de boxe de Roubaix avec le concours de la Grande Harmonie, au bénéfice du nouvel hôpital, a lieu ce soir à 8 heures et demie.

Nous rappelons à nos concitoyens, désireux d'y assister qu'il n'y a presque plus de places libres. Il faut se hâter si l'on veut assister à cette belle manifestation sportive.

—o—

A partir du lundi 2 mars 1903, le **Cabinet Médical** du docteur **Georges LERAT**, ancien interne de l'Hôpital Civil de Tourcoing, lauréat (bis) de la Faculté de Médecine de Lille, sera ouvert rue de Rome, 84, à Roubaix.
Consultations de 1 heure à 3 heures.

Théâtres, Fêtes et Concerts

THEATRE COUVREUR. — Aujourd'hui à six heures, places à moitié prix ; *Le Bossu*, drame à grand spectacle, et *Les Surprises du Divorce*, comédie en 3 actes.

CONCERTS PUBLICS. — Voici le programme du Concert public qui sera donné le lundi 2 mars prochain, dans la salle des Fêtes de la mairie par la Société chorale « La Cæcilia roubaisienne ».

Première partie. — 1. Sérénade d'hiver, de Th. Dubois, La Cæcilia. — 2. Grand Air de l'Africaine, de Meyerber, M. Gustave Scalbert. — 3. Air du Barbier de Séville pour baryton, M. J.-B. Demoor. — 4. Chansonnette comique, M. J. Monniez.

Deuxième partie. — 1. Chœur des Pèlerins du Tannhaüser, La Cæcilia. — 2. Air de Joseph de Mehul, M. G. Scalbert. — 3. Air d'opéra pour baryton, M. J.-B. Demoor. — 4. Chansonnette comique, M. J. Monniez.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX, du 28 février

Naissances. — Paul Alard, rue Sébastopol, cité St-Martin, 4. — Irma Devos, rue Victor-Hugo, imp. Decourcelles, 3. — Rachel Terreyn, rue Saint-Honoré, 2. — Mercédès Marcotte, boulevard de Belfort, 86. — Pétronille Orvane, rue de la Lys, 20. — Marie Vande Casteele, rue Turgot, c. Vandamme, 7. — Germaine Nolf, rue de Lannoy, 273. — Marie Delval, rue de Crouy, 27.

Décès. — Joseph Hattequet, 44 ans, rattacheur, rue Vaucanson, 58. — François Deleu, 3 jours, rue du Tilleul, 286, c. Vancraeynest, 3. — Albert Deroose, 62 ans, tisserand, rue Blanchemaille.

Mort-né. — 1.

—o—

BONNE AFFAIRE à gros revenus

La Santé rendue à tous par la **CREME NORVEGIENNE** Michel Hansen, émulsion d'huile de foie de morue pure aux hypophosphites et aux glycérophosphates.

Dépôts : **à Roubaix**, pharmacie Gerreth, 15, rue du Chemin-de-Fer ; à **Tourcoing**, pharmacie Bernamont.

TOURCOING

—o—

UN DESESPERE

Vendredi soir, vers 10 heures, M. Louis Courcelle, domicilié boulevard Gambetta, passait le long du canal, derrière le Lycée, quand il aperçut un individu dont les allures lui parurent suspectes.

Il se dirigea vers lui et l'interrogea. L'homme un nommé Augustin Delesalle, 42 ans, demeurant rue de la Baille, 94, lui déclara qu'à la suite d'une violente discussion avec son frère, il avait résolu de se suicider.

M. Courcelle entraîna avec lui le désespéré qu'il essaya de dissuader de son funeste projet.

Il le quitta et sans en avoir l'air, l'épia de nouveau, Delesalle se dirigea alors vers le canal et fut appréhendé par M. Courcelle juste au moment où il allait s'y jeter.

M. Courcelle l'empoigna de rechef et l'emmena jusqu'au boulevard Gambetta où il le remit entre les mains de deux agents en patrouille. Ceux-ci sermonnèrent vertement le désespéré et le reconduisirent ensuite à son domicile.

Programme des Théâtres

THEATRE MUNICIPAL. — Place Leverier). Direction : A Bourdette. — Dimanche 1er mars, en matinée : *Les Mousquetaires au Couvent*, opéra-comique en trois actes de MM. Paul Ferrier et Jules Prevel, musique de Louis Varney.

Les principaux rôles seront tenus par MM. Cadio, Emery, Mordet, Mmes Anny Goët, Marty, Dasveda, Derval et Patoret, du Grand-Théâtre de Lille.

Orchestre et chœurs du même théâtre.

Prix ordinaires des places : Fauteuils d'orchestre, 3 francs ; Stalles de parquet, 2 francs ; Galeries (face et côté), 1 franc.

Rideau à 3 heures 1/4.

Pour la location, s'adresser à M. Flament, gérant du Théâtre.

ÉTAT CIVIL

de Tourcoing du 28 février 1903

Naissances. Verriest Emile, place des Phalempins. — Kinds Léon, rue d'Ostende, 74. — Deleplanque Marthe, rue de Wasquehal, 23. — Gryson Raymonde, rue Saint-Pierre, 10. — Deroubaix Henri, rue Verte, 94. — Dewitte Alexis, rue du Centre, 1.

Décès. — Berra Fernand, 11 mois, rue du Laboureur, 16. — Marthe Georges, 1 mois, rue des Roses. — Lemahieu Edmond, 10 mois, rue Beaumarchais.

LE NORD

LILLE

Violent Incendie

Un immeuble détruit. — 100,000 francs de dégâts.

Un violent incendie qui, en moins de 45 minutes a détruit tout un immeuble, s'est déclaré hier, rue du Molinel.

Au numéro 46 de cette rue, se trouve, faisant le coin de l'étroite rue de l'A. B. C., un immeuble occupé par M. P. Séruselle, négociant en fournitures pour l'ameublement et literie.

Tout le rez-de-chaussée est occupé par les magasins ; le 1er étage et le deuxième, par les appartements de M. Séruselle.

La façade ne comporte qu'une porte d'entrée et trois fenêtres, mais l'immeuble s'étend sur une profondeur de plus de vingt mètres.

L'ALARME

Mme et M. Séruselle et leurs deux fillettes, étaient allés hier soir entendre la *Fille de Mme Angot*, au Kursaal de Lille.

Vers onze heures trente-cinq, Mme Cools, sage-femme, rue d'Amiens, revenait de pratiquer un accouchement dans une maison de la rue du Molinel. En passant devant le numéro 46, elle aperçut des flammes sortir d'une fenêtre du premier étage. Sans hésiter, elle s'avança vers la porte et frappa en criant : au feu !

Aussitôt, la porte était ouverte par le frère du négociant, qui, en attendant le retour de M. et Mme Séruselle, s'amusait à jouer de la mandoline.

Tout effrayé, M. Séruselle s'écria : « Mais il y a là-haut l'enfant et la belle-mère de mon frère. »

Au même moment, des consommateurs sortaient de l'estaminet tenu par Mlle Duquennoy, au numéro 50 de la rue du Molinel.

LES SAUVETAGES

Les flammes gagnaient déjà l'escalier et on entendait des cris douloureux du 1er étage.

Sans hésiter, M. Albert Flavignies, l'un des consommateurs de l'estaminet Duquennoy, demeurant rue des Robleds, 39, s'élança dans l'escalier et descendit, en traversant une fumée intense, la belle-mère de M. Séruselle, une brave vieille de 70 ans.

Puis, remontant l'escalier avec le même courage, il alla prendre dans son lit un pauvre petit de deux ans. Il était temps, car à peine descendu, tout le premier étage était en feu et des flammes immenses traversant la toiture, s'élevaient au-dessus des toits, éclairant d'une vive lueur, toute la Grande-Place et le centre de la ville.

L'enfant et la grand'maman furent conduits chez Mme Cools, 34, rue d'Amiens, où des soins leur furent prodigués.

LES SECOURS

Les pompiers de tous les postes et de la caserne Malus accoururent sur les lieux, mais déjà tout l'immeuble était en feu. Le capitaine Aerts et le lieutenant Salomez, arrivèrent les premiers sur le théâtre du sinistre.

Rien ne put être sauvé de l'intérieur.

Nos braves pompiers se mirent activement à la besogne et en un instant, une dizaine de lances inondaient le foyer de l'incendie.

On craignait pour les immeubles voisins, surtout pour le vaste immeuble portant le numéro 50, occupé par Mme veuve Vanlaton, propriétaire.

Enfin, grâce aux efforts des pompiers, les maisons voisines furent préservées.

LES DEGATS

De l'immeuble de M. Séruselle, il ne reste plus que le rez-de-chaussée : et les marchandises qui n'ont pas été brûlées sont fortement détériorées par l'eau. Elles sont sous les décombres.

Les dégâts ne peuvent, quant à présent, qu'être évalués approximativement.

Ils s'élèvent à 40.000 francs pour l'immeuble et 60.000 francs pour les marchandises.

A minuit et quart, alors qu'il ne restait plus que les décombres, les époux Séruselle, non encore informés du sinistre, n'étaient pas arrivés sur les lieux.

L'ENQUETE. — LE SERVICE D'ORDRE

Le service d'ordre était assuré par la police de Lille, sous les ordres de M. Viviers des Vallons, commissaire central, et du commissaire de permanence.

Sur les lieux, nous avons remarqué M. Delalé, juge d'instruction.

On ne sait à quoi attribuer la cause de l'incendie. L'immeuble, qui était de vieille construction et bondé de matières inflammables, a favorisé la violence du feu.

M. Séruselle s'était rendu propriétaire de l'immeuble, il y a quelques mois.

—o—

Les professionnels de l'effraction

Décidément, les voleurs pullulent dans notre ville. La police vient à peine d'arrêter divers auteurs des vols sur la voie publique, que d'autres malandrins, qui se sont spécialisés dans le maniement du diamant et du démastiquage des carreaux, font encore parler d'eux.

Hier matin, M. Delattre, épicier, demeurant 91, rue Saint-André, constatait avec surprise que, dans la nuit, des voleurs avaient démastiqué un carreau de sa devanture et lui avaient enlevé quelques boîtes de sardines et trois livres de chocolat. N'ayant pas le bras assez long, les chenapans ne purent s'emparer de marchandises un peu éloignées de l'étalage.

M. Cordier, commissaire de police du 2e arrondissement, informé de ces faits, a ouvert une enquête.

—o—

Une voisine sans-gêne

La nommée Augustine Dufour, femme Lagaize, ménagère, habite depuis plusieurs mois 6, rue de Boufflers. Elle a pour voisin M. Rouzaud qui, ne se méfiant nullement des autres locataires de la maison, ne craint pas de laisser une partie de ses vêtements devant sa porte.

Or, la femme Lagaize a sans doute l'idée de porter un pantalon, car elle en choisit un dans le vestiaire de son co-locataire et l'emporta chez elle. On comprend que Rouzaud n'ait pas admis ce sans-gêne et il porta plainte.

Cela vaut à la femme Lagaize un procès-verbal qui lui servira de leçon.

—o—

Hospitalité traditionnelle

Tout le monde sait que l'hospitalité française est presque d'aussi bonne marque que l'hospitalité écossaise. Ainsi le pensait également un pauvre diable expulsé il y a déjà fort longtemps de notre pays.

Confiant dans cette bonne et saine tradition, Louis Tainturier, 48 ans, journalier, quitta le pays de « Popol » et s'en vint à Lille. Rencontré par des agents, alors qu'il était sans ressources, Tainturier fût hospitalisé au violon municipal.

Le lendemain, on découvrit qu'il était expulsé et on le déféra au parquet.

—o—

Exposition des Artistes Lillois

L'exposition de peinture au Palais-Rameau fermera ses portes le 8 mars 1903.

Malgré le désir formulé par beaucoup d'artistes et d'amateurs, il ne pourra être fait aucune prolongation, au-delà de ce délai le palais n'étant plus disponible et la date d'envoi des œuvres aux divers salons de Paris étant proche.

Aujourd'hui dimanche 1er mars, l'exposition sera ouverte de neuf heures et demie du matin à cinq heures du soir.

A dix heures du matin, assemblée générale annuelle de la Société, en la salle du secrétariat.

—o—

Tombola de la Bouchée de Viande

Le second tirage de la tombola de la Bouchée de Viande aura lieu publiquement, le 26 mars courant, au siège lillois de l'œuvre, 47, rue de Paris.

Les derniers billets sont en vente dans les principaux débits de tabac, cafés et coiffeurs de Lille, Armentières, Roubaix, Tourcoing et communes environnantes.

Ce tirage comprendra 1.700 francs d'obligations foncières et plus de 1.000 autres lots.

Nous rappelons que l'œuvre a déjà distribué à ce jour plus de 22.0000 bons de viande, de bouillon et de légumes, et que ses secours vont à toutes les infortunes qui lui sont recommandées sans aucune distinction politique ou religieuse.

—o—

CONSEIL MUNICIPAL

Voici l'ordre du jour de la réunion extraordinaire qui aura lieu le vendredi 6 mars, à huit heures et demie du soir :

Rapports de commissions. — Terrains militaires : affermage. — Caisse des écoles : modification aux statuts.

Affaires nouvelles. — Eaux potables : lettre du préfet. — Soutiens de famille. — Zone militaire : polygones exceptionnels. — Renouvellement de baux. — Patronages laïques : location de terrain. — Association sténographique unitaire : subvention. — Pêcheurs de sardines : secours. — Autorisation d'ester. — Musique municipale : organisation. — Abattoir : achèvement de la partie droite. — Abattoir : raccordement à la gare Saint-André. — Groupe scolaire du Mont-de-Terre : mitoyenneté ; réglement d'honoraires. — Synagogue : réception de travaux. — Lycée Faidherbe : réception de travaux. — Achat : immeuble rue du Guet. — Tramways électriques : réseau Mongy ; avis sur enquête. — Canaux : enlèvement des vases ; traité. — Route de Lannoy : construction d'aqueduc. — Section de Fives : ouvertures de rues (prolongement des rues de Bellevue et de Rivoli). — Emprise : rue des Pénitentes, 25. — Emprise : rue du Dragon. — Emprise : rue du Vieux-Faubourg, 31. — Enseignes : réglement et tarif. — Propreté publique : fourrages ; fournitures. — Elève-artiste : subside de voyage. — Hospices : autorisation d'ester. — Octroi : revision des tarifs ; observations. — Cuisines populaires : crédit supplémentaire. — Office sanitaire : impression du rapport annuel ; marché. — Sapeurs-pompiers : caisse de secours. — Sapeurs-pompiers : matériel ; assurance. — Sapeurs-pompiers : subvention de l'Etat ; répartition. — Caisse de retraites : liquidation de pensions. — Services municipaux : réglement d'indemnités. — Ouvriers âgés : indemnités. — Travaux de gravure : cession d'entreprise. — Impressions : marché.

—o—

Un soldat malade en gare

Que nos lecteurs se rassurent, il ne s'agit pas d'un militaire victime de sévices d'un supérieur brutal.

C'est un cavalier du 28e dragons, Désiré Coquet, revenant de convalescence, qui, en descendant du *train* de Roubaix, hier, à cinq heures et demie du soir, s'est trouvé malade à la gare.

Coquet a reçu les soins d'un médecin-major de la garnison, après quoi il a été transporté en voiture à l'Hôpital-Militaire.

—o—

Un fou qui s'échappe

Le parquet de Tournai (Belgique) télégraphiait, jeudi soir, au parquet de Lille pour l'informer qu'un fou, le nommé Inseghe[illegible], interné à l'asile Saint-Maur, s'était évadé et avait pris le train pour Lille.

Le service de la sûreté fit des recherches vendredi et retrouva le pauvre fou, vers quatre heures de l'après-midi. Le malheureux aliéné a été dirigé hier sur l'asile Saint-Maur.

—o—

Lundi 2 et Mercredi 4, VENTE-RECLAME aux Galeries Lilloises : GANTS PEAU pour dames à 1 fr. 45.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Les spectacles de la semaine

Lundi. — « Marie-Jeanne », drame ; « Le Grand Mogol », opérette (représentation à prix réduits).

Mardi. — Dernière représentation de « Louise », roman musical de G. Charpentier.

Jeudi. — Création à Lille de « Le Baron Tzigane », opérette en 3 actes, musique de J. Strauss.

Vendredi. — Création à Lille de « Le Clown », drame nouveau en 7 tableaux de M. Raphaël-Adam.

—o—

PETITES NOUVELLES

La Musique à Tournai

Nous avons annoncé, il y a quelque temps, le grand Concert annuel de la Société de Musique de Tournai qui interprétera le chef-d'œuvre de Rossini « Guillaume Tell », grand opéra en 4 actes. Voici la distribution des rôles ;

Guillaume Tell, M. Noté, premier baryton de l'Opéra de Paris ; Arnold Melcthal, M. Granier, ténor de l'Opéra de Paris ; Walter Furst, M. Nivette, basse de l'Opéra de Paris ; Melcthal, M. Pieltain, basse, professeur au Conservatoire de Namur ; Rodolphe, Ruodo, M. Van der Haeghen, ténor, professeur au Conservatoire de Gand ; Leuthold, Gesler, M. Tondeur, baryton, professeur au Conservatoire de Mons ; Mathilde, Mlle Devérine, soprano ; Hedwige, Mlle Latinis, contralto du Conservatoire de Bruxelles ; Jemmy, Mlle Bernard, soprano du Conservatoire de Bruxelles.

Ajoutez à cette superbe distribution les admirables chœurs de la Société de Musique de Tournai, qui ont une large part dans l'interprétation de cet ouvrage, et nul doute que la foule ne se porte en masse à Tournai le 15 mars prochain.

Le bureau de location pour cette fête musicale sera ouvert à la Salle des Concerts, place du Parc, à Tournai, à dater du dimanche 8 mars, de 9 heures à 4 heures, et les jours suivants, de 2 heures à 4 heures, jusqu'au 14 mars inclusivement. Le prix des places est fixé comme suit : Première (numérotée), 5 fr. ; seconde (non numérotée), 2 fr. On peut retenir des places par correspondance, en envoyant un bon postal au trésorier de la Société, Salle des Concerts, place du Parc.

Le concert commencera à 3 heures précises et sera terminé à 6 h. 1/4.

* * *

— On sait que la régie est enterrée à Marseille. Les Marseillais — toujours gais — se paient sa tête, si on nous permet de nous exprimer ainsi. Voici la lettre reçue par les abonnés du Grand-Théâtre :

« M. et Mme Impôt, née Patente et leurs enfants ; MM. les Centimes additionnels, employés d'administration ; Mmes Cotes sœurs (personnelle et mobilière) ; Mme Surtaxe des Contributions Mme Sommation et ses enfants avec ou sans frais, Mme Contrainte par corps, ont la douleur de vous faire part de la mort de « La Régie Théâtrale », leur mère, belle-mère et fidèle alliée, décédée dans la deuxième année de son âge, munie des sacrements de la *Chapelle des Pénitents abonnés*

» On ne reçoit ni fleurs, ni palmes en papier doré

» Vous êtes invité à assister au Convoi funèbre qui partira demain à 2 heures du Grand-Théâtre, devant la porte d'entrée des resquilleurs... Un de Profundis, S. V. P. ! »

—o—

GRAND THEATRE DE LILLE

(Direction A. Bourdette)

Dimanche 1er mars. — MIGNON, opéra-comique en 4 actes.

LA POCHARDE, drame en 5 actes et 9 tableaux.

Bureaux à 5 heures. — Rideau à 5 h. 1/2.

Places gratuites de 2001 à 2400.

—o—

THEATRE KURSAAL DE LILLE

Représentation du dimanche 1er mars. — Matinée : MAM'ZELLE NITOUCHE, opérette en 3 actes et 4 tableaux.

Bureaux à 2 h. 1/2. — Rideau à 3 heures.

Le soir : LA FILLE DE Mme ANGOT, opéra-comique en 3 actes, de Clairville. Au deuxième acte, Adi de Nassekine, chanteur et danseur russe.

On commencera par un vaudeville du répertoire.

Bureaux à 7 heures. — Rideau à 7 h. 1/2.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Un homme tué par un camion

A LAMBERSART

Un accident mortel s'est produit hier soir, vers sept heures et demie, à Lambersart, dans les circonstances suivantes :

M. Auguste Hennion, âgé de 47 ans, représentant de commerce, demeurant chez M. Mahieu, 53, rue de la Grande-Allée, à Lille, quittait l'estaminet de l' « Ours », avenue de l'Hippodrome, à l'heure indiquée plus haut pour regagner son domicile.

Il était accompagné du patron de l'estaminet, M. Delescluze et d'une autre personne. En arrivant à l'avenue de Dunkerque, M. Hennion trébucha et vint tomber contre une des roues de derrière d'un camion, conduit par Paul Blanquart, charretier au service de M. Vannin, *marchand de paille, à La Chapelle d'Armentières*. La tête de M. Hennion avait porté violemment contre le fer de la roue et le malheureux fut tué net.

Le conducteur du véhicule ne s'étant aperçu de rien par suite de l'obscurité, continua sa route. Il fût tout étonné lorsqu'un agent envoyé à sa recherche lui relata l'horrible accident.

Pendant ce temps, M. le docteur Martin, qui se trouvait de passage à Lambersart, arrivait en toute hâte, mais il ne pût que constater le décès.

Le corps de M. Hennion a été transporté dans la soirée à son domicile.

LOOS

ACCIDENT DE VOITURE. — Hier matin vers huit heures un charretier avait arrêté son attelage près de la mairie pour prendre un déjeûner sommaire.

Au bruit fait par la sonnerie du car les chevaux s'emballèrent. En se précipitant pour les arrêter le voiturier fut renversé et les roues du chariot lui passèrent sur le corps. M. le docteur Jacquemard, appelé aussitôt a constaté une fracture de la jambe et des contusions très graves. Le blessé, M. Mézingarge est cultivateur à Radinghem. Il est âgé de 38 ans, et père de 4 enfants.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

AU FEU ! — Vendredi, vers dix heures et demie du matin, un incendie s'est déclaré dans un fournil occupé par Edouard Caudrelier, dit « Gayette », pendant qu'on était occupé à cuire du pain dans un four situé à l'intérieur.

La femme Wulpliez, présente en cet instant, fut tellement saisie qu'elle tomba en syncope et ne revint à elle qu'après les soins que lui prodigua M. Vallée, médecin à Pecquencourt.

PAS-DE-CALAIS

LES ATTAQUES

Lugubre découverte

LUGUBRE DECOUVERTE. — Le cadavre du nommé Florentin Clerbout, âgé de 25 ans, ouvrier agricole aux Attaques, disparu dans les premiers jours de février, a été trouvé surnageant dans le canal de Saint-Omer, en face le hameau dit du Fort à Crêpes. On croit à un accident.

BOULOGNE

ACCIDENT A LA GARE. — M. Berzin, âgé de 28 ans, employé à la Compagnie du Nord, demeurant rue Daunrémont, manœuvrait des signaux, sur les voies ; malheureusement son pantalon s'accrocha au marche-pied d'un wagon d'un train de manœuvre auquel il n'avait pris garde. M. Merzin fut traîné sur une longueur de 50 mètres.

Des employés se précipitèrent à son secours et le dégagèrent.

Des soins furent aussitôt prodigués à M. Berzin et on constata alors qu'il avait un large trou à la tête et des contusions nombreuses à la jambe droite.

L'état du blessé n'inspire aucune inquiétude.

Cependant, un assez long repos sera nécessaire.

AFFAIRES MILITAIRES

LES APPELS EN 1903

Nous complétons aujourd'hui les renseignements que nous avons donnés sur l'appel des réservistes et territoriaux cette année.

RESERVISTES DES CLASSES 1893 ET 1896

ARTILLERIE. — *15e et 27e régiments d'artillerie.* — 2e série, du 9 mars au 5 avril. — 3e série, du 29 mai au 25 juin. — 4e série, du 21 septembre au 18 octobre.

1er bataillon d'artillerie à pied. — 1re série, du 2 au 29 mars. — 2e série, écoles à feu. — 3e série, du 24 août au 20 septembre. — 4e série, du 5 octobre au 1er novembre.

2e bataillon d'artillerie à pied. — 1re série, du 2 au 29 mars. — 2e série, du 25 mai au 21 juin. — 3e série, du 31 août au 27 septembre.

5e compagnie d'ouvriers d'artillerie. — 3e série, du 9 mars au 5 avril. — 4e série, du 25 au 21 juin. — 5e série, du 22 juin au 19 juillet. — 6e série, du 7 septembre au 4 octobre. — 7e série, du 5 octobre au 1er novembre.

1er escadron du train des équipages militaires. — 3e série, du 1er au 28 juin. — 4e série, du 29 juin au 26 juillet. — 5e série, du 31 août au 27 septembre. — 6e série, du 5 octobre au 1er novembre. — 7e série, du 2 au 29 novembre. — 8e série, du 30 novembre au 27 décembre.

GENIE. — *Sapeurs-mineurs.* — 1re série, du 2 au 29 mars (ajournés). — 2e série, du 8 juin au 5 juillet. — 3e série, du 20 juillet au 16 août.

Sapeurs-conducteurs. — 1re série, du 2 au 29 mars. — 2e série, du 2 au 29 juin. — 3e série, du 29 juin au 26 juillet.

1re section de commis et ouvriers militaires d'administration. — 3e série, du 13 mars au 9 avril. — 4e série, du 27 avril au 24 mai. — 5e série, du 2 au 29 juin. — 6e série, du 24 août au 20 septembre. — 7e série, du 21 septembre au 18 octobre. — 8e série, du 19 octobre au 15 novembre. — 9e série, du 16 novembre au 13 décembre.

1re section d'infirmiers militaires. — 1. Dispensés (article 23). — 1re série, du 6 juillet au 2 août. — 2e série, du 15 juillet au 11 août. — 3e série, du 2 août au 20 septembre. — 4e série, période des manœuvres. — 5e série, période de convocation des unités actives et territoriales.

2. Réservistes. — 3e série, du 2 au 29 mars. — 4e série, du 4 au 31 mai ; 5e série, du 2 au 29 juin. — 6e série, du 6 juillet au 2 août. — 7e série, du 3 au 30 août. — 8e série, du 24 août au 20 septembre. — 9e série, du 21 septembre au 18 octobre. — 10e série, du 19 octobre au 15 novembre. — 11e série, du 30 novembre au 27 décembre.

1re section de secrétaires d'état-major et de recrutement. — Pendant tout le cours de l'année.

Auxiliaires du service télégraphique. — Du 20 avril au 17 mai.

Commis greffiers du Conseil de guerre — Du [illegible] au 29 juin.

LES TERRITORIAUX

Sont appelés les territoriaux des classes 1886-1887-1888.

INFANTERIE. — *1er régiment territorial d'infanterie.* — 1re période, du 16 au 29 mars (ajournés) ; 2e période du 5 au 18 octobre. — Etat-major, 1er et 2e bataillons et 13e compagnie ; 3e période, du 26 octobre au 8 novembre, 3e bataillon, 14e et 15e compagnies.

2e régiment territorial d'infanterie. — Période unique, du 19 octobre au 1er novembre. — Etat-major, 1er et 2e bataillons à Valenciennes ; 3e bataillon et dépôt, à Condé.

3e régiment territorial d'infanterie. — 1re période, du 20 avril au 3 mai (ajournés) ; 2e période, du 19 octobre au 1er novembre. — Etat-major, 2e et 3e bataillons ; dépôt à Cambrai, 1er bataillon au Quesnoy.

4e régiment territorial d'infanterie. — 1re période, du 20 avril au 3 mai (ajournés) ; 2e période, du 19 octobre au 1er novembre. — Etat-major, 1er et 3e bataillons à Avesnes ; du 19 octobre au 1er novembre, 2e bataillon à Maubeuge ; 3e période, du 2 au 15 novembre (dépôt à Avesnes) ; du 2 au 15 novembre (territoriaux des bataillons d'Afrique des subdivisions de Lille, Valenciennes, Cambrai et Avesnes).

5e régiment territorial d'infanterie. — 2e période, du 15 au 28 octobre (1er bataillon) 13e et 14e compagnies à Arras ; 3e bataillon à Douai ; 3e période, du 2 au 15 novembre (2e bataillon et 15e compagnie à Arras).

6e régiment territorial d'infanterie. — 1re période, du 20 avril au 3 mai (à Aire : dépôt, 13e compagnie et ajournés ; à Béthune, dépôt 14e et 15e compagnies) ; 2e période, du 15 au 28 octobre 1er bataillon à Béthune ; 3e bataillon à Hesdin ; 3e période, du 2 au 15 novembre, 2e bataillon à Béthune.

7e régiment territorial d'infanterie. — 1re période, du 2 au 15 mars (ajournés) ; 2e période, du 15 au 28 octobre, 2e bataillon à Saint-Omer ; 1er et 4e bataillons à Calais ; 3e bataillon à Boulogne ; 3e période, du 2 au 15 novembre, dépôt.

8e régiment territorial d'infanterie. — 1re période, du 2 au 15 mars (ajournés) ; 2e période, du 15 au 28 octobre, 1er et 2e bataillons et dépôt à Dunkerque, 3e bataillon à Bergues ; 3e période, du 2 au 15 novembre (territoriaux des bataillons d'Afrique des subdivisions d'Arras, Béthune, St-Omer, Dunkerque.

CAVALERIE. — *Escadron territorial de cavalerie de la 1re région*, du 26 octobre au 8 novembre.

Escadron territorial de dragons de la 1re région, du 5 au 17 octobre.

GENIE. — *Sapeurs mineurs.* — 1re période, du 12 au 25 octobre ; 2e période, du 2 au 15 novembre.

Sapeurs conducteurs. — Classe 1887 : 1re période, du 3 au 16 août ; 2e période, du 21 septembre au 4 octobre ; 3e période, du 5 au 18 octobre ; 4e période, du 19 octobre au 1er novembre ; 5e période, du 2 au 15 novembre.

ARTILLERIE. — *Groupes territoriaux rattachés* aux 15e et 27e régiments d'artillerie. — 1re période du 19 octobre au 1er novembre. — 2e période, du 2 au 15 novembre.

Groupe territorial rattaché au 2e bataillon d'artillerie à pied. A Maubeuge. — 1re période, du 2 au 15 mars (ajournés ; 2e période, du 21 septembre au 4 octobre, 4e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e et 20e batteries ; 3e période, du 12 au 25 octobre, 4e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e et 20e batteries ; 4e période, du 2 au 15 novembre, 4e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, et 20e batteries.

A Dunkerque. — 1re période, du 2 au 15 mars (ajournés) ; 2e période du 21 septembre au 4 octobre, 2e, 3e, et 6e batteries ; 3e période, du 2 au 15 novembre, 5e et 8e batteries.

A Calais. — 1re période, du 2 au 15 mars ; 2e période, du 21 septembre au 4 octobre, 1re et 7e batteries.

L'appel des unités territoriales rattachées au 2e bataillon d'artillerie à pied étant fixé à l'automne de 1903, les centres de convocation de ces unités ont été arrêtés conformément aux indications du tableau annexé à la dépêche ministérielle numéro 15467 du 19 novembre 1902, applicables à dater de la mise en vigueur du plan XV.

Territoriaux de la classe 1887.

1er escadron du train des équipages [illegible] 6e période, du 13 au 26 mars ; 7e période [illegible] mars au 9 avril ; 8e période, du 15 au 28 [illegible] 9e période, du 1er au 14 mai.

1re section territoriale de commis et ouvriers militaires d'administration [illegible] 3e période, du [illegible] du 2 au 15 juin ; 5e période, [illegible] avril au 10 mai ; 4e période [illegible] septembre ; 6e période, du [illegible] période, du 31 août au [illegible] octobre ; 7e période, du 5 au 18 [illegible] septembre au [illegible] de, du 19 octobre au 1er novembre ; 8e période, du 2 au 15 novembre ; 10e période [illegible] 9e [illegible] 29 novembre ; 11e période, du 30 novembre au 13 décembre ; 12e période, du 14 au 27 décembre.

1re section territoriale d'infirmiers militaires. — 2e période, du 23 mars au 5 avril ; 3e période, du 20 avril au 3 mai ; 4e période, du 29 juin au 12 juillet ; 5e période, du 28 septembre au 11 octobre ; 6e période, du 16 au 29 novembre.

Auxiliaires du service télégraphique : — Classes 1886, 1887, 1888, du 4 au 17 mai.

DISPENSES ET SURSIS D'APPEL

Rappelons aux réservistes et territoriaux qui se mettent en instance de dispense ou de sursis d'appel, qu'il est de toute nécessité pour eux de ne pas attendre le délai minimum de 20 jours fixé par le réglement pour formuler leur demande s'ils veulent recevoir en temps utile communication de la décision les concernant.

Pour vous préserver de l'Epidémie

qui, depuis quelque temps, fait tant de ravages dans notre région, faites usage quotidien et régulier de l'excellent **VIN** de

BANYULS TRILLES

très soigneusement préparé avec du **VIEUX VIN** de **BANYULS** et le **MEILLEUR QUINQUINA.**

CE DELICIEUX APERITIF, qui est uniquement recommandé par le corps médical tout entier, devrait être journellement consommé, soit chez soi, soit au Café, par toutes les personnes soucieuses de leur santé.

Dans tous les cafés, les bons estaminets, les principales Epiceries et chez les Entrepositaires.

Exiger l'étiquette sur la bouteille, à cause des nombreuses contrefaçons.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

La chambre des mises en accusation vient de renvoyer devant la Cour d'assises du Nord pour y être jugé à Douai l'affaire suivante :

Coups et blessures à Lambersart. — Un sieur Naeyaert, 30 ans, ouvrier agricole à Lambersart, est inculpé d'avoir, le 7 décembre dernier, volontairement porté des coups et fait des blessures au sieur Adolphe Sellier, qui est resté infirme à la suite des blessures qu'il a reçues.

TRIBUNAL CIVIL DE DOUAI

LA CATASTROPHE D'ARLEUX

Vendredi a été plaidé devant le tribunal civil de Douai le procès intenté à la Cie du Nord par M. Masurel, de Lille, à la suite de la catastrophe d'Arleux.

Me Roche, du barreau de Lille, a soutenu la demande, *qui est de 2.500.000 francs de dommages-intérêts.*

L'affaire a été ensuite mise en délibéré.

Tribune Minière

Réunion syndicale à Fouquières-lez-Lens

Les délégués de cette section se sont réunis vendredi 27 février, à 5 heures du soir, chez le camarade Crépel, sous la présidence du citoyen Evrard, secrétaire du Syndicat des mineurs. L'assemblée a longuement examiné la situation faite aux ouvriers par la question des salaires et des longues-coupes, les moyens mis en œuvre, afin que le facultatif ne soit qu'un vain mot ; les délégués, ainsi que le citoyen Evrard, ne peuvent que déplorer cet état de choses ; ils adjurent les ouvriers de ne pas continuer et leur crient : Casse-cou. Ceci, dans leur propre intérêt.

LA CONFERENCE

Le bureau fut composé comme suit : Président Crépel, membre du Conseil d'administration du Syndicat et délégué mineur ; [illegible]